

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Tarn

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON**

Séance du 04 décembre 2023

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.
En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-trois et le quatre décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 21.

Date de la convocation : 27/11/2023

Présents : M. DUFOUR Thierry (Procuration de MME TAMBORINI Christine), MME CONDOMINES MAUREL Nadine, MME BOUSQUET Audrey, M. HEIM Philippe, MME VIGUIE Nawel, M. KROL Alfred, M. ANTOINE Gérard, MME BLANCO Caroline, MME BONNET Céline, M. CACERES Philippe, MME COBOURG Monique, M. GAYRARD Alain, M. GOUTY Michel, M. GOZÉ Émile, M. JOUANY Claude, MME LAGHZAOUI Nawal, MME MALAQUIN Hélène (Procuration de M. BOUCHON Christophe), M. PAULIN Samuel, M. TROUCHES Michel.

Date d'affichage : 27/11/2023

Absents excusés : M. BOUCHON Christophe (Procuration à MME MALAQUIN Hélène), MME TAMBORINI Christine (Procuration à M. DUFOUR Thierry), M. De LAGARDE Vincent, M. COSQUER Cyril, MME DUBOIS Océane, MME VERGNES Brigitte.

Absents : M. BAYLE Nicolas, M. ROYER Jacques.

Secrétaire : MME COBOURG Monique.

N° DEL2023-47 : Convention pour une mission d'appui pour l'accompagnement à la plantation de haies et d'arbres champêtres avec l'association Arbres & Paysages Tarnais.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de l'association Arbres & Paysages Tarnais.

Ce projet a pour objectifs de valoriser et promouvoir la haie champêtre et l'arbre hors forêt dans les territoires, leur rôle écologique, leur utilité dans les filières économiques d'un territoire (production de biomasse, plus-value environnementale des entreprises ou des collectivités...) et sa biodiversité.

Dans le cadre de son opération Jeunes Pousses d'Avenir, la commune de Puygouzon souhaite planter une haie composée d'espèces champêtres ou « de pays » pour favoriser la biodiversité, la Trame Verte et Bleue, lutter contre l'érosion des sols, créer une protection contre le vent...

Elle sollicite donc l'appui de l'association Arbres & Paysages Tarnais pour l'accompagner dans l'élaboration du projet technique, l'aide à la plantation et le suivi du projet.

Monsieur le Maire précise que la participation financière de la commune pour l'ensemble de ce projet, plantation de 102 plants comprise, s'élève à 442.24€ TTC.

Entendu le présent exposé, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association Arbres & Paysages Tarnais annexée à la présente délibération ;

- **S'ENGAGE** à verser à l'association Arbres & Paysages Tarnais la participation à hauteur de 442.24€ TTC pour 102 plants ;
- **S'ENGAGE** à adhérer à l'association Arbres & Paysages Tarnais au moment de la visite technique et ce pour une année.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme*

La secrétaire de séance

Monique COBOURG



Le Maire

Thierry DUFOUR

